La CGT Pénitentiaire
263 rue de Paris - Case 542 - 93 514 MONTREUIL -- 01 55 82 89 67 -- www.cgtpenitentiaire.com

ELECTIONS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CONDITIONS DE TRAVAIL, RECRUTEMENT, FIDÉLISATION : L'ADMINISTRATION DOIT AGIR MAINTENANT

La CGT Pénitentiaire alerte avec force sur la dégradation alarmante des conditions de travail dans les établissements pénitentiaires. Sous-effectif chronique, surcharge opérationnelle, pression permanente, burn-out, absentéisme massif : les personnels sont à bout, et l'administration persiste à fermer les yeux.

La surpopulation pénale explose tandis que les effectifs stagnent. Le ratio personnel/détenus est devenu délétère, compromettant la sécurité, la qualité du service public et la santé des agents. Les surveillants et personnels pénitentiaires sont contraints de couvrir des missions toujours plus nombreuses, sans moyens humains adaptés, dans une véritable fuite en avant qui épuise et démotive.



Burn-out, absentéisme, mépris : une réalité que l'administration refuse de voir

L'épuisement professionnel n'est plus un tabou : il est quotidien. Le recours massif aux heures supplémentaires, aux astreintes et aux permanences détruit l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Les arrêts maladie, accidents du travail et démissions se multiplient, mais l'administration minimise, ignore, méprise les alertes.

La réalité est brutale : les heures supplémentaires sont devenues le seul moyen pour l'administration de faire fonctionner les établissements. Ce système, qui repose sur l'épuisement des agents plutôt que sur un dimensionnement correct des effectifs, entretient artificiellement l'illusion d'un service public qui tiendrait encore debout. Sans le surtravail imposé aux personnels, les établissements seraient incapables d'assurer leurs missions. Cette dépendance structurelle n'est plus tenable et révèle l'échec total de la politique de recrutement et de gestion des ressources humaines.

Cette sur-sollicitation sans perspective d'amélioration alimente la démotivation, le désengagement et un turn-over qui n'a rien d'une fatalité : il est la conséquence directe de conditions de travail indignes.

Recrutement, attractivité, fidélisation : assez de bricolage

La crise du recrutement n'est pas un hasard. Elle est le résultat de choix politiques irresponsables, d'années d'austérité et d'une gestion comptable qui sacrifie le service public. On ne fidélise pas des personnels en les pressant comme des citrons. On ne recrute pas en empilant les contrats précaires. On ne rend pas attractif un métier vidé de son sens et de ses moyens.

La CGT Pénitentiaire exige une politique ambitieuse fondée sur :

- la titularisation immédiate des contractuels,
- la fin de la précarité,
- une revalorisation réelle et durable des carrières,
- la reconnaissance financière et statutaire des métiers les plus pénibles,
- un plafonnement strict des heures supplémentaires, astreintes et permanences,
- des effectifs suffisants pour assurer les missions sans recourir au surtravail permanent.

Les concours doivent redevenir un choix assumé, pas un refuge faute d'alternative. Les agents doivent pouvoir se projeter, évoluer, être reconnus.

Formation, accueil, logement : des urgences ignorées

L'accueil des nouveaux agents est souvent déplorable, faute d'effectifs. Le tutorat est détruit par la pénurie, entraînant :

- prolongations de stage,
- gestes professionnels mal maîtrisés,
- démissions en cascade,
- retards de carrière,
- mutations repoussées,
- précarité renforcée.

La CGT Pénitentiaire réclame également des solutions de logement pour les stagiaires affectés dans les zones où les loyers sont inaccessibles. Une mesure simple existe : proposer des logements à loyer modéré, garantis par l'administration, pour une durée limitée. Rien d'extraordinaire, juste du bon sens.

Nos exigences pour redresser l'institution

La CGT Pénitentiaire demande :

- un renforcement immédiat et significatif des effectifs,
- une politique d'investissement humain, social et financier,
- la prise en compte sérieuse du burn-out et des arrêts maladie liés au travail,
- la reconnaissance et la rémunération juste des heures supplémentaires, astreintes et permanences,
- le maintien et le renforcement des missions fondamentales de service public, notamment l'accompagnement et la réinsertion,
- une formation initiale modernisée, alignée sur les réalités du terrain, dotée de moyens à la hauteur.

Conclusion

Les agents ne sont pas une variable d'ajustement. Ils sont le cœur du service public pénitentiaire. Le ministère doit agir maintenant, avec des mesures fortes, concrètes, immédiates. S'il persiste à ignorer la réalité, il portera seul la responsabilité du chaos qui s'installe.

La CGT Pénitentiaire restera, elle, aux côtés des personnels, déterminée à imposer les changements indispensables.

Rien ne se fera sans nous. Rien ne se fera contre nous.

À Montreuil,
Le 02 Avril 2026.

DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :
VOTEZ la cgt Pénitentiaire